

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: INDAL PB

Type(s) de produit: TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Numéro de l'autorisation: BE2020-0028

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0024669-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	9
5.1. Consignes d'utilisation	9
5.2. Mesures de gestion des risques	9
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	9
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	10
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	10
6. Autres informations	10

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

ACNM OXY
PLG DETARTRANT ACIDE DNM AGRO
PROP ANTIBAK PEROX NO3
ACN OXY
ARVO ACN OXY

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	QUARON SAS
	Adresse	3 rue de la Buhotière 35091 RENNES France
Numéro de l'autorisation	BE2020-0028	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0024669-0000	
Date de l'autorisation	20/07/2020	
Date d'expiration de l'autorisation	19/07/2030	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	QUARON SAS
Adresse du fabricant	3 rue de la Buhotière – Saint-Jacques de la Lande BP 89 152 35 091 Rennes CEDEX 9 France
Emplacement des sites de fabrication	3 rue de la Buhotière – Saint-Jacques de la Lande BP 89 152 35 136 Rennes CEDEX 9 France
	Rue des Criquiers 60 220 Formerie France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1315 - Peroxyde d'hydrogène
Nom du fabricant	SOLVAY CHEMICALS INTERNATIONAL SA
Adresse du fabricant	Rue de Ransbeek, 310 1120 Bruxelles Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Zandvliet, Scheldelaan 600, Haven 725 2040 Antwerp Belgique

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	5
Acide nitrique	-		7697-37-2	231-714-2	18
2-(2-butoxyethoxy)ethanol	-		112-34-5	203-961-6	5
Acide phosphorique	-		7664-38-2	231-633-2	0,0048

2.2. Type de formulation

SL - Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Peut être corrosif pour les métaux.
Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Corrosif pour les voies respiratoires.

Conseils de prudence

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Se laver ... soigneusement après manipulation.

Ne pas respirer les vapeurs.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage..

EN CAS D'INGESTION:Rincer la bouche.NE PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.Rincer la peau à l'eau.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

EN CAS D'INHALATION:Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler immédiatement CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu dans conformément à la réglementation nationale/régionale en vigueur

Éliminer le récipient dans conformément à la réglementation nationale/régionale en vigueur

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Circuits et équipements fermés dans l'industrie agroalimentaire

Type de produit	TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Désinfection des circuits, pompes, canalisations, cuves fermées et équipements fermés en contact avec les denrées alimentaires et l'eau potable, en industrie agroalimentaire
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Aucune donnée Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Aucune donnée Nom commun: Bactéries Stade de développement: Spores bactériennes Bactéries</p> <p>Nom scientifique: Aucune donnée Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée</p>

Nom scientifique: Aucune donnée
Nom commun: Virus
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Aucune donnée
Nom commun: Bactériophages
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Autres

Industrie agroalimentaire

Méthode(s) d'application

Système clos -

Système clos, application par circulation automatique (NEP)

Taux et fréquences d'application

- - - -

Appliquer à 4% v/v, durant 30 minutes, à min. 50 °C pour une activité bactéricide et levuricide.
Appliquer à 4% v/v, durant 15 minutes, à min. 50 °C pour une activité virucide.
Appliquer à 4% v/v, durant 5 minutes, à min. 50 °C pour une activité contre les bactériophages.
Appliquer à 4% v/v, durant 15 minutes, à min. 75 °C pour une activité sporicide.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

- Flacon PEHD (1 L)

- Bidon PEHD (5 à 20 L)

- Fût PEHD (60 à 220 L)

- Citerne PEHD (1000 L)

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Circuits et équipements fermés dans les salles de traite

Type de produit	TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Désinfection des circuits, pompes, canalisations, cuves fermées et équipements fermés en contact avec le lait du matériel de traite.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Aucune donnée Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Aucune donnée Nom commun: Bactéries Stade de développement: Spores bactériennes Bactéries Nom scientifique: Aucune donnée Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Aucune donnée Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Aucune donnée Nom commun: Bactériophages Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Autres Salles de traite

Méthode(s) d'application	Système clos - Système clos, application par circulation automatique (NEP)
Taux et fréquences d'application	- - - - Appliquer à 4% v/v, durant 30 minutes, à min. 50 °C pour une activité bactéricide et levuricide. Appliquer à 4% v/v, durant 15 minutes, à min. 50 °C pour une activité virucide. Appliquer à 4% v/v, durant 5 minutes, à min. 50 °C pour une activité contre les bactériophages. Appliquer à 4% v/v, durant 15 minutes, à min. 75 °C pour une activité sporicide.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	- Flacon PEHD (1 L) - Bidon PEHD (5 à 20 L) - Fût PEHD (60 à 220 L) - Citerne PEHD (1000 L)

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Pulvérisation automatique

Type de produit	TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Désinfection de petits matériels en contact avec les denrées alimentaires par pulvérisation automatique dans des machines à laver fermées, en industrie agroalimentaire et en cuisines institutionnelles
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Aucune donnée Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Aucune donnée Nom commun: Bactéries Stade de développement: Spores bactériennes Bactéries Nom scientifique: Aucune donnée Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Aucune donnée Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Aucune donnée Nom commun: Bactériophages Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Autres Industrie agroalimentaire et restauration collective
Méthode(s) d'application	Système clos - Appliquer à 4% v/v, durant 30 minutes, à min. 50 °C pour une activité bactéricide et levuricide. Appliquer à 4% v/v, durant 15 minutes, à min. 50 °C pour une activité virucide.

	<p>Appliquer à 4% v/v, durant 5 minutes, à min. 50 °C pour une activité contre les bactériophages.</p> <p>Appliquer à 4% v/v, durant 15 minutes, à min. 75 °C pour une activité sporicide.</p>
<p>Taux et fréquences d'application</p>	<p>- - - -</p> <p>Appliquer à 4% v/v, durant 30 minutes, à min. 50 °C pour une activité bactéricide et levuricide.</p> <p>Appliquer à 4% v/v, durant 15 minutes, à min. 50 °C pour une activité virucide.</p> <p>Appliquer à 4% v/v, durant 5 minutes, à min. 50 °C pour une activité contre les bactériophages.</p> <p>Appliquer à 4% v/v, durant 15 minutes, à min. 75 °C pour une activité sporicide.</p>
<p>Catégorie(s) d'utilisateurs</p>	<p>Professionnel</p>
<p>Dimensions et matériaux d'emballage</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Flacon PEHD (1 L) - Bidon PEHD (5 à 20 L) - Fût PEHD (60 à 220 L) - Citerne PEHD (1000 L)

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre les instructions fournies.
 - Respecter le mode d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).
 - Appliquer uniquement sur surfaces non poreuses
 - Se référer au plan d'hygiène en place afin de s'assurer que le niveau d'efficacité nécessaire est atteint.
 - Effectuer un prélavage à l'eau chaude de l'installation, ou un nettoyage avec un produit alcalin suivi d'un rinçage à l'eau potable.
- Le produit est un concentré soluble (SL) à diluer dans l'eau potable grâce à un doseur proportionnel automatique pour une application automatique par circulation (NEP).

5.2. Mesures de gestion des risques

- Après le temps de contact nécessaire, rincer les surfaces traitées à l'eau potable avant de les réutiliser.
- Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison, des lunettes de protection et un appareil de protection respiratoire (minimum APF 10) lors de la manipulation du produit.
- Le produit ne peut s'utiliser que dans des installations où les eaux usées sont traitées au moins biologiquement avant d'être rejetées dans l'environnement.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Contact avec la peau : Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer la peau contaminée à l'eau. Contacter le centre antipoison si des symptômes d'irritation/brûlures apparaissent.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement abondamment à l'eau, en soulevant les paupières supérieures et inférieures de temps en temps. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer à l'eau tiède pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin s'il y a apparition d'irritation ou d'une déficience visuelle.
- Ingestion : Rincer la bouche à l'eau. Contacter le centre antipoison. Appeler immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent et/ou de grandes quantités ont été ingérées. Ne pas administrer de liquides ou faire vomir.
- Inhalation (du brouillard de pulvérisation) : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent et/ou de grandes quantités ont été inhalées.
- En cas de perte de conscience, placer la victime sur le côté, en position latérale de sécurité et appeler immédiatement un médecin.
- Garder le récipient ou l'étiquette à disposition, à portée de main.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas déverser les restes de produit sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes) ou dans les égouts.
- Éliminer les restes de produit, son emballage et tout autre déchet, conformément à la réglementation nationale/régionale en vigueur.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de conservation : 2 mois.

6. Autres informations

- Le titulaire de l'autorisation est tenu de rapporter les éventuels incidents liés à l'efficacité observés aux autorités compétentes (AC)